



Infos Notre Dame

Mars 2023

Le site de Notre Dame : Retrouvez les dernières informations, les événements, les menus de la semaine en ligne sur : www.notredame67.com

Bulletins dématérialisés au collège et au lycée

Au collège, les bulletins scolaires sont consultables à la fin de chaque semestre sur MonBureauNumérique dans la rubrique « e-services » onglet « Scolarité services ».

Au lycée, les bulletins sont envoyés sur la messagerie MonBureauNumerique des parents chaque trimestre.

Nous vous conseillons de télécharger les bulletins et de les conserver car ils ne resteront stockés en ligne que pour une seule année.

Orientation

Sur l'ENT MonBureauNumérique, vous avez accès à toutes les ressources qui concernent l'orientation, rubrique « établissement », onglet « orientation » et onglet « actualités orientation ».

Élèves actuellement en 6^e, 5^e et 4^e :

Le conseil de classe du 1^{er} semestre a pu proposer une orientation vers une 3^e préparatoire aux formations professionnelles ou encore un redoublement. La famille est destinataire d'une « fiche dialogue » qui permet d'amorcer une concertation entre elle et l'établissement.

Élèves actuellement en 3^e et en 2nde :

Les élèves ont été destinataires d'un dossier d'orientation qui indique les étapes de la démarche :

- Vœux provisoires au mois de janvier
- Réponse du conseil de classe au mois de mars pour les 2ndes, au mois de janvier pour les 3^e
- Temps de dialogue et de réflexion, le cas échéant
- Vœux définitifs au mois de mai
- Orientation définitive au mois de juin

Élèves en Première :

Les élèves ont été destinataires d'une fiche navette sur laquelle ils ont indiqué les deux spécialités poursuivies en Terminale et la spécialité abandonnée en fin d'année de Première.

La spécialité abandonnée sera à confirmer prochainement par les élèves sur l'application CYCLADES afin qu'elle puisse être prise en compte dans le cadre du contrôle continu du baccalauréat.

Élèves en Terminale : Parcoursup

Le calendrier des différentes étapes :

- ⇒ Jusqu'au 08 mars 2023 : inscription et saisie des vœux
- ⇒ 06 avril 2023 : date limite pour compléter le dossier et confirmer les vœux
- ⇒ Du 01 juin au 13 juillet 2023 : réception et acceptation des propositions d'admission

Dates de libération des élèves en fin d'année

Classes de Première et Terminale : vendredi 09 juin après les cours.

Classes de Seconde : mardi 04 juillet après la soutenance de stage.

Classes de Troisième : mardi 20 juin après les cours.

Classes de Sixième, Cinquième, Quatrième : mercredi 05 juillet après les cours.

Date de la prochaine rentrée scolaire

Vendredi 01 septembre matin pour les collégiens, après-midi pour les lycéens

Date à retenir : samedi 2 septembre matin pour les rencontres parents / professeurs.

Épreuves de spécialités, épreuves orales et évaluation des capacités expérimentales (ECE) pour les terminales.

Les épreuves des enseignements de spécialité sont programmées les 20 et 21 mars de 14h à 18h. En conséquence, il n'y aura aucun cours les 20 et 21 mars et le 22 mars matin. La reprise s'effectuera le mercredi 22 mars à 12h45.

Épreuves orales et ECE : pour ces épreuves, les élèves s'absentent de leur cours à l'horaire de leur convocation.

ECE SVT : le mercredi 29 mars après-midi à Notre Dame ou le jeudi 30 mars à la Doctrine Chrétienne.

ECE Physique-Chimie : le mercredi 29 mars matin à Notre Dame ou le jeudi 30 mars à la Doctrine Chrétienne.

Oral de spécialité arts-plastiques : le mardi 28 mars à Notre Dame.

Oral de spécialité LLCE : le jeudi 30 et le vendredi 31 mars à Notre Dame.

⚠ Absences injustifiées des élèves de terminale au 3^{ème} trimestre :

Les élèves de terminale doivent être assidus en cours jusqu'au 09 juin 2023 en raison du contrôle continu. Si un élève accumule des absences injustifiées au 3^{ème} trimestre, le conseil de classe mentionnera ces dernières dans parcourup et dans le livret scolaire de l'élève.

Dates des examens

Terminales

Spécialités : les 20 et 21 mars de 14h à 18h

Philosophie : 14 juin matin

Grand oral : entre le 19 et 30 juin

Résultats 1^{er} groupe : 05 juillet

Second groupe d'épreuves : jusqu'au 07 juillet inclus

Epreuves anticipées en Première

Français écrit : 15 juin matin

Oraux de français : entre le 19 et le 30 juin

Publication des résultats : le 12 juillet

Troisièmes

Brevet : lundi 26 juin (Français le matin / Mathématiques l'après-midi) ; mardi 27 juin (Histoire-Géographie, EMC le matin / Sciences l'après-midi). Résultats : 07 juillet

Rappel des modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet 2023 :

Le socle commun des compétences évalué sur 400 points

Evaluation de chacune des 8 composantes du socle commun sur 50 points :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

Les épreuves du contrôle final évaluées sur 400 points

• Epreuve 1 : oral sur 100 points

Chaque élève présente à l'oral pendant 15 minutes un projet conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ou un objet d'étude abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts

• Epreuve 2 : écrit - mathématiques (2h) sur 100 points

• Epreuve 3 : écrit - français (3h) sur 100 points

• Epreuve 4 : écrit - histoire-géographie / enseignement moral et civique (2h) sur 50 points

• Epreuve 5 : écrit - physique-chimie / technologie / SVT (1h) sur 50 points

Des points supplémentaires peuvent être obtenus avec les enseignements de complément (latin ou langues et cultures européennes) : 10 points si niveau satisfaisant, 20 points si niveau très satisfaisant.

Attention ! À noter :

Les oraux de français pour les épreuves des Premières et les oraux du « grand oral » pour les épreuves des Terminales pourront avoir lieu jusqu'au 30 juin 2023.

Course contre la Faim

La 26^e édition de la Course contre la Faim se tiendra le vendredi 14 avril 2023. Des établissements privés de Strasbourg se mobiliseront pour participer à cet événement dont 156 élèves de CM2 et de 6^e de l'Institution Notre Dame. Les dons récoltés seront affectés aux missions d'Action contre la Faim.

Divers

Stage de découverte en entreprise pour les élèves de Seconde : du 26 au 30 juin.

Les bourses universitaires :

La demande de bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur et la demande de logement se font à travers une procédure unique appelée « Dossier Social Etudiant » sur messervices.etudiant.gouv.fr entre le 15 mars et le 15 mai 2023.

Nous vous invitons à créer votre Dossier Social Etudiant sans attendre.

En effet, dès que vous êtes inscrits sur Parcoursup, votre compte messervices.etudiant.gouv.fr est créé automatiquement et vous permet d'effectuer toutes les démarches (demande de bourse, de logement, prise de RDV avec les services du CROUS...).

La sécurité routière :

Le collège Notre Dame a organisé un forum sur la sécurité routière le vendredi 10 février pour les 5^e et les 3^e. Comme chaque année, nous avons proposé des séquences pédagogiques consacrées à la sécurité routière dans le programme des différentes disciplines.

Le passage de l'ASSR1 (5^e) et de l'ASSR2 (3^e) s'est déroulé du 27 février au 06 mars 2023.

Attestation Scolaire de Sécurité Routière :

Tout élève, quel que soit son lieu de scolarisation, doit avoir obtenu :

- L'ASSR de 1^{er} niveau le jour où il atteint ses 14 ans, âge à partir duquel il est possible de conduire un cyclo-moteur. L'ASSR1 complétée par cinq heures de pratique constitue le BSR, obligatoire pour conduire un cyclo-moteur en l'absence de permis.
- L'ASSR de 2nd niveau le jour où il atteint ses 15 ans, âge à partir duquel il peut commencer l'apprentissage à la conduite accompagnée d'un véhicule à moteur. L'ASSR2 doit être présentée obligatoirement pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire. **Elle doit être conservée par l'élève.** Les résultats figurent obligatoirement sur le bulletin du troisième trimestre.

Fête de jardin

Dès à présent, notez sur vos agendas la date de la traditionnelle fête de l'établissement « La Fête de Jardin » et venez partager ce temps de convivialité le vendredi 09 juin de 16h30 à 20h. Lors de cette soirée festive seront proposés des spectacles d'élèves, des jeux, des possibilités de restauration, une buvette, des pâtisseries...

Les élèves ont été destinataires de billets de loterie à vendre. Le tirage des lots se fera le jour de la fête. Nous encourageons les commerçants et dirigeants d'entreprise à nous apporter leur soutien financier en nous contactant très rapidement, avant l'impression de l'invitation qui leur permettra de se faire connaître par la publicité qui y figurera.

Le bénéfice de cette journée sera intégralement utilisé pour financer les équipements ne faisant pas l'objet de subventions.

Un grand merci à tous ceux qui nous apporteront leur soutien.

Le Mois de l'Autre

En 2004, suite à des profanations de cimetières en Alsace qui avaient porté atteinte à l'histoire et à la mémoire de notre région, la Région Alsace et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg ont décidé de faire du mois de mars le « Mois de l'Autre ».

Le « Mois de l'Autre » constitue une manifestation régionale dont l'objectif est de sensibiliser la jeunesse alsacienne au respect de l'Autre dans toutes ses différences. Ainsi, chaque année, le mois de mars est dédié à l'Autre et des manifestations ont lieu dans de nombreux lycées et Centres de formation d'apprentis alsaciens.

Notre établissement participe chaque année à cet événement depuis sa création en 2004. Cette année, les élèves de 1^{ère} participeront à une animation-débat avec l'intervention de l'association CCFD -Terre Solidaire Alsace sur le thème « La planète, Terre de diversité et d'inégalité ». Les élèves de 2nde assisteront à une rencontre-débat sur le thème « Non au racisme, à l'antisémitisme aux discriminations » avec l'intervention de l'association la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme).

La Pastorale à Notre Dame

L'Avent fut une belle période de partage. L'action de solidarité au profit des restos bébés du cœur a permis de récolter 100 kg de denrées. Que tous soient encore remerciés pour leur générosité. La communauté éducative a aussi pu se réunir à de nombreuses reprises : pour tous, le 9 décembre pour la messe de l'Avent autour du Père Olivier Birklé et du Père Jean-Marie Lopez, respectivement prêtre accompagnateur et prêtre référent à la tutelle ; mais également les lundis matins pour des temps de prière autour de la crèche. Les différentes classes ont chacune abordé Noël sous un angle différent, certains en préparant ou en assistant à un spectacle, d'autres en fabriquant des crèches, d'autres encore en montant des projets au sein des classes. Ils ont ensuite pu partager un chocolat chaud dans la cour pour se réjouir de leurs découvertes.

La période qui s'étend des mois de janvier à février est traditionnellement réservée à la célébration des fondateurs. Une nouvelle fois, chaque classe et chaque élève ont pu (re)découvrir, l'histoire et l'héritage des fondateurs. Les 4^e ont par exemple travaillé à partir du symbole de l'arbre et en ont discuté avec le Père Olivier, les 5^e ont eu la visite de Sr Marie-Paule tandis que certaines classes de 3^e et de 2nde ont présenté un spectacle aux classes du premier degré... Tous, petits et grands, ont ensuite dégusté la traditionnelle madeleine, clin d'œil à la région d'origine des fondateurs, pendant qu'ils pouvaient contempler l'établissement qui s'était paré pour l'occasion de ses plus belles couleurs. La fête des fondateurs s'est achevée sur la célébration de la messe à la chapelle le 3 février.

Pendant les vacances s'est ouverte la période du Carême, ainsi, lors de cette première semaine de rentrée, les élèves ont pu profiter de la présence d'Agnès Friant, ancienne élève de Notre Dame et aujourd'hui responsable de l'association Altiplano qui aide les plus démunis au Pérou, qui est passée dans de nombreuses classes pour présenter les actions de solidarité qu'elle mène. Son témoignage a permis des échanges fructueux avec les élèves et de les éveiller à la solidarité. Nous soutiendrons l'association lors du repas du partage. Enfin, le 17 mars sera célébrée la messe de Carême à la mémoire de M. André Voegel, ancien chef d'établissement de Notre Dame. Toutes et tous sont conviés à cette célébration. En attendant la joie de Pâques, toutes les classes rencontreront un grand témoin, de quoi d'ores et déjà préparer les cœurs.

Maîtrise de la cathédrale de Strasbourg

Suite au départ de Gérald de Montmarin, annoncé en mai 2022, et à la vacance du poste de chef de chœur de la maîtrise de la cathédrale, une solution temporaire a pu être mise en œuvre afin de permettre aux élèves inscrits de bénéficier de cours de chant choral durant l'année scolaire 2022-2023 grâce au concours de M. Adam Harrata, dans l'attente d'une réflexion et de décisions pour l'année suivante.

À l'issue de l'année 2022-2023, l'association Ecole maîtrisienne de la cathédrale Notre Dame de Strasbourg cessera son activité qui consistait à gérer le chœur maîtrisien de la cathédrale scolarisé à l'Institution Notre Dame. Le partenariat pour ce chœur d'enfants entre l'établissement et la cathédrale ne sera pas poursuivi.

Au sein de l'établissement, un nouveau cursus renforcé de chant choral sera mis en place du CM1 jusqu'en 3^e dès la rentrée de septembre 2023. L'objectif de cette nouvelle proposition est double : assurer une continuité aux anciens choristes de l'école maîtrisienne, que d'autres élèves de l'établissement seront invités à rejoindre, mais également poursuivre et développer la pratique déjà importante et l'enseignement du chant choral dont bénéficient les élèves dans tous les niveaux de l'établissement.

Ainsi, en complément des chorales du premier degré, de l'Atelier choral Notre Dame au collège et au lycée et du Chœur des lycéens, ce dispositif réunira, du CM1 à la 3^e des choristes désireux d'aborder un répertoire de musique sacrée et de pousser plus loin le travail vocal. Ce nouveau chœur, dirigé par Emmanuel Fabre, participera à l'animation liturgique des célébrations à Notre Dame et se produira régulièrement, seul ou en collaboration avec les autres formations chorales de l'établissement. Ce cursus sera présenté aux élèves et les modalités d'inscription seront transmises aux familles au courant du 3^e trimestre de cette année scolaire.

L'équipe de Direction se joint à moi pour vous souhaiter bonne route vers Pâques.

**Franck NICOLAS
Chef d'Etablissement**